

TurboSelf

publié le 22/02/2021

NOUVEAU !

Descriptif :

Un nouveau système automatisé à la cantine à partir du 22 février

Madame, Monsieur,

Dans le souci d'optimiser la gestion des élèves demi-pensionnaires et des externes souhaitant déjeuner à la cantine, le collège s'est doté d'un système d'accès automatisé qui sera effectif à compter **du 22 février 2021**, date de retour des vacances.

Élèves demi-pensionnaires

Les élèves demi-pensionnaires se verront attribuer **une carte nominative** valable pour leur temps de scolarisation au collège Pierre Mendès France. Cette carte sera **conservée par le service de la vie scolaire**.

A chacun de ses passages au self, votre enfant badgera à la borne installée au réfectoire. Grâce au lien établi avec **Pronote**, vous pourrez consulter ses passages en restauration.

En cas de détérioration ou de perte de la carte, le renouvellement de celle-ci sera facturé 5 €.

La carte devra être restituée à l'intendance en cas de changement de régime.

Élèves externes

Les élèves externes conserveront la possibilité de déjeuner ponctuellement au self, dans la limite de deux jours par semaine.

La nouveauté tient au fait qu'il est désormais **possible d'acheter plusieurs repas à l'avance**.

Le jour de prise du repas, votre enfant devra passer à l'intendance afin d'obtenir **un ticket code barre**, à scanner à la borne située dans le réfectoire.

N'hésitez pas à contacter le service de gestion pour toute question éventuelle.



TURBOSELF
Groupe INCB

